Le fardeau des facteurs de risques psychosociaux : quel impact sur la santé des professionnels de santé hospitaliers ?

Estelle Augé^{1,*} & Julien Mousquès^{1,2}

Version préliminaire – Novembre 2025 - Ne pas diffuser

Résumé. En s'appuyant sur les modèles théoriques de stress au travail, cette étude vise à mesurer l'impact des facteurs de risques psychosociaux (RPS) sur la santé des soignants hospitaliers, et à analyser comment certaines ressources professionnelles - l'autonomie, le soutien social et la récompense - peuvent modérer les effets de l'intensité du travail sur la santé. À partir de l'enquête Conditions de Travail et Risques Psychosociaux (2016), nous mobilisons à la fois des modèles par variables instrumentales, afin de corriger les biais potentiels d'endogénéité, et des modèles avec termes d'interaction, pour identifier les mécanismes compensateurs associés aux ressources organisationnelles. Les résultats montrent un impact négatif des facteurs de RPS sur la santé mentale, en particulier sur les troubles anxieux et les épisodes dépressifs majeurs. Des effets portés par les infirmières et les sage-femmes. Les estimations avec termes d'interaction confirment que si l'intensité du travail détériore la santé mentale, les ressources professionnelles jouent un effet protecteur, atténuant ces effets délétères. Les résultats sont plus mitigés sur la santé physique et les maladies chroniques. Ces résultats soulignent la nécessité d'agir sur les leviers organisationnels du travail pour soutenir la santé mentale des soignants et de renforcer la durabilité du système de soins.

Mots clefs. Risques psychosociaux, santé mentale, professionnels de santé, hôpital.

^{1.} Institut de Recherche et Documentation en Économie de la Santé, Paris (France)

^{2.} École des hautes études en santé publique (EHESP), département SHS, Arènes équipe RSMS (UMR 6051), Rennes, France

^{*} Auteur correspondant : <u>auge@irdes.fr</u>

Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet Trailss – Trajectoires des infirmières entre le libéral et le salariat, santé mentale et addiction – mené à l'Irdes, sélectionné et soutenu financièrement dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par la MNH et la DREES.